



## MUNICIPALITÉ DE CHÉSÈREX

Rue du Vieux Collège 38  
1275 Chésèrex

tél. 022 369 90 40  
fax 022 369 90 49

greffe@cheserex.ch  
www.cheserex.ch

### PRÉAVIS MUNICIPAL

24/2018

**RAPPORT DE LA MUNICIPALITÉ SUR LES COMPTES DE L'EXERCICE 2017**

Municipale responsable : Mme Monique Locatelli, syndique

---

**Rapport de la Municipalité sur les comptes de l'exercice 2017**

---

Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Dans sa séance du 28 mai 2018, la Municipalité a adopté les comptes de l'année 2017 comprenant le compte de fonctionnement et le bilan.

### **Préambule**

Dès le 1<sup>er</sup> janvier 2017, notre taux d'imposition est passé à 57 centimes, hausse qui devrait nous permettre de mieux équilibrer nos comptes communaux.

Pour rappel, suite à des départs de contribuables importants durant le premier semestre 2016, et également suite aux déficits répétés de plusieurs années précédentes, un réajustement de notre taux d'imposition devenait absolument nécessaire.

De plus, la détermination cantonale des acomptes péréquatifs pour l'année 2017 se préparant déjà en juin/juillet 2016, nous avons pris contact avec l'Administration cantonale des impôts et le Service des communes et du logement (SCL) afin que ces services cantonaux entrent en matière et prennent en compte cette nouvelle situation. Ce fut le cas puisque nous avons bénéficié d'un allègement de CHF 1'120'000.00 sur les péréquations 2017.

Lors de l'établissement du budget 2017, nous avons donc pris en compte les charges péréquatives cantonales allégées.

Or, à la fin du premier semestre 2017, lors du bouclage des comptes de l'exercice 2016 (avec un taux d'imposition à 52 ct), nous avons eu la surprise d'un résultat positif de plus de CHF 2'300'000.00, alors que les prévisions budgétaires étaient d'un déficit de quelques CHF 900'000.00 !

Avec un tel résultat, nous avons pris la décision de verser la totalité des acomptes péréquatifs cantonaux 2017 et pas seulement des acomptes allégés.

Maintenant, analysons les comptes 2017 :

Nous avons des **charges pour CHF 9'821'029.76** et des **revenus pour CHF 8'260'245.24**, montants qui dégagent un **déficit de l'exercice de CHF 1'560'784.52**.

Il faut toutefois considérer que les factures cantonales fluctuent énormément.

En 2016, les factures encaissées par le Canton se montaient à CHF 5'801'079.00 mais avec des remboursements sur la facture globale 2015 de CHF 1'626'181.00.

En 2017, les factures encaissées par le Canton se montaient à CHF 5'128'125.00, incluant un supplément sur la facture sociale 2016 de CHF 350'781.00, mais avec des remboursements sur les autres postes de la facture définitive 2016 de CHF 28'235.00.

Admettez que les projections ne sont pas aisées !

Du côté des produits, l'évolution des rentrées fiscales n'est pas vraiment réjouissante. Nous avons encaissé CHF 5'880'000.00 soit CHF 2'985'630.00 ou 33.68 % de moins qu'en 2016.

./.

## Rapport de la Municipalité sur les comptes de l'exercice 2017

---

Il faut en effet constater une importante diminution des impôts personnes physiques de CHF 2'340'700.00, des personnes morales de CHF 855'800.00, des droits de mutation de CHF 970'000.00, de l'impôt foncier de CHF 23'300.00 et de l'impôt à la source de CHF 58'800.00.

Il faut aussi relever que pour les impôts des personnes morales, le Canton avait un « crédit » d'environ CHF 694'800.00 en 2016 et que plus de CHF 500'000.00 ont été retenus sur nos rentrées fiscales 2017.

En ce qui concerne les revenus, nous avons enregistré des augmentations sur les impôts à la dépense (+CHF 305'300.00), les impôts successions & donations (+CHF 1'235'700.00), les impôts récupérés après défalcatons (+CHF 12'500.00), les intérêts compensatoires (+CHF 18'200.00), de même que pour les impôts sur les gains immobiliers (+CHF 18'450.00).

Le solde des impôts à encaisser au 31 décembre 2017 (position 9112 du bilan) est de CHF 2'567'018.52.

Cette situation dégage une marge brute d'autofinancement négative de CHF 661'977.81 à fin 2017.

A propos de la facture sociale et de la réforme policière, nous venons de recevoir, après bouclage et révision des comptes 2017, un courrier du Service des communes et du logement (SCL) nous informant que la **répartition provisoire de la facture sociale 2017** nous concernant semblerait dégager un **trop-perçu d'environ CHF 835'000.00** et que la **réforme policière** dégagerait également un **trop-perçu CHF 41'000.00**, ce qui, en théorie, ramènerait le déficit de l'exercice 2017 à CHF 684'784.52.

### Gestion des remarques et observations de l'année précédente

#### Par la Commission de gestion

Lors de son rapport sur les comptes 2016, la Commission de gestion a proposé qu'un état financier de la commune soit présenté lors des séances du Conseil communal.

#### Par le réviseur externe

Concernant le fonds de réserve abri PC collectif (compte 9280.10 du bilan) : « Les communes disposant d'un coefficient de places d'abri suffisant peuvent, sur demande à l'Etat, prélever dans le fonds de réserve PCi pour équilibrer les dépenses de fonctionnement (attributions sur rubriques) ». Cette possibilité n'a pas été utilisée pour l'exercice 2017.

La remarque indiquant que le produit des impôts sur le revenu et la fortune, la facture sociale et la péréquation intercommunale **montrent des valeurs provisoires, donc sujettes à modifications.**

### Comparaison avec les comptes 2016

Avant d'analyser poste par poste les **comptes 2017** (au taux de 57 cts) en fonction du budget, **comparons-les avec l'exercice 2016** (au taux de 52 cts). (Afin de faciliter la lecture, les montants sont arrondis à CHF 100.00).

#### 1. ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Les charges de l'administration ont diminué de CHF 500.00 et les revenus ont augmenté de CHF 22'400.00 ce qui dégage **des revenus en plus pour ce poste de CHF 22'900.00**, lesquels s'expliquent par des recettes plus importantes au service des intérêts généraux.

./.

---

**Rapport de la Municipalité sur les comptes de l'exercice 2017**

---

**2. FINANCES**

Ce chapitre génère **CHF 7'487'300.00 de revenus, soit CHF 1'699'700.00 de moins qu'en 2016**. Il dégage aussi **CHF 1'889'500.00 de charges, soit CHF 2'475'000.00 de moins qu'en 2016**. Nous relevons que la **diminution réelle des revenus est de CHF 785'500.00**. Ces montants nets, issus de la somme des rentrées fiscales après déduction des charges du dicastère des finances, sont obtenus avec des taux d'imposition différents. Ils tiennent compte du versement inférieur de CHF 119'600.00 au fonds de péréquation 2017 et du remboursement inférieur de CHF 266'600.00 sur le décompte 2016 du fonds de péréquation.

Ces montants reflètent également un **prélèvement de la réserve générale (9282.00) de CHF 1'560'800.00 représentant la perte de l'exercice 2017**.

**3. DOMAINES ET BÂTIMENTS**

Ce chapitre, traditionnellement de revenus, en **génère globalement CHF 94'500.00 de plus qu'en 2016**.

Première explication : les charges de fonctionnement tant dans les forêts que dans les bâtiments communaux ont diminué de CHF 47'600.00 par rapport à 2016.

Deuxième explication : les revenus (+CHF 19'700.00) de subventions cantonales pour les forêts, (+CHF 11'000.00) augmentation de la participation pour le chauffage de la piscine ainsi que des subsides ECA sur travaux supplémentaires aux bâtiments dus à la grêle.

**4. TRAVAUX**

Les charges nettes de ce chapitre ont **diminué de CHF 3'700.00** par rapport à 2016.

Pour 2017, l'excédent de charges par rapport aux revenus est de (+CHF 465'100.00).

Cette situation est en partie expliquée par la diminution des frais pour l'éclairage public (-CHF 7'500.00) de l'entretien des routes (-CHF 12'200.00), de l'entretien des parcs, promenades, cimetière (-CHF 13'200.00), aussi par l'augmentation des frais communaux à la STEP (+CHF 16'300.00), de fournitures pour les parcs & promenades (+CHF 12'200.00), mais aussi par la diminution des recettes sur les taxes d'entretien des collecteurs (-CHF 18'800.00) et les taxes annuelles d'épuration (-CHF 13'200.00), par contre équilibrées avec l'augmentation des taxes annuelles sur les déchets (+CHF 31'400.00).

**5. INSTRUCTION PUBLIQUE & CULTES**

Ce chapitre de charges **augmente de CHF 64'900.00**. Ce montant provient essentiellement de la diminution des frais de l'enseignement primaire (-CHF 122'400.00) mais de l'augmentation des frais du secondaire (+CHF 180'100.00) et aussi des frais des paroisses et églises de (+CHF 4'000.00).

**6. POLICE**

Ce chapitre de charges a **augmenté de CHF 4'600.00**. L'augmentation de charges est expliquée principalement par le compte de la réforme policière, soit la diminution du remboursement de CHF 24'400.00 sur le décompte cantonal 2016 et la diminution de nos charges 2017 de CHF 16'900.00. D'autre part, la participation au SDIS a diminué de CHF 6'300.00 mais la part à l'ORPC (protection civile) a augmenté de CHF 2'800.00.

**7. SECURITÉ SOCIALE**

**Les charges** de la sécurité sociale ont **diminué de CHF 480'100.00** entre 2016 et 2017 et **les revenus ont diminué de CHF 1'307'000.00**. En fait, le décompte 2017 des péréquations cantonales ne nous est pas encore parvenu, ne nous permettant pas de donner des résultats précis (voir explications dans le préambule).

./.

## Rapport de la Municipalité sur les comptes de l'exercice 2017

### Analyse des comptes 2017

#### Chiffres clés

Comme vous pouvez le constater dans les documents remis en annexe, la somme du bilan est de CHF 17'839'615.46. Le compte de fonctionnement totalise CHF 9'821'029.76 aux charges et aux revenus. En réalité, il boucle avec un déficit de CHF 1'560'784.52.

Le montant total des amortissements obligatoires est de CHF 809'475.00.

#### Les amortissements budgétaires se répartissent comme suit :

Ouvrage	N° compte	Coût ouvrage	Durée amortissement	Amortissement annuel
<b>PATRIMOINE FINANCIER</b>				
Les Platanes – Etude & Construction	35.330.00	3'363'663	-	46'000
En Cotty – Etude & Construction	35.330.00	2'360'229	-	48'000
Epicerie – Congélateurs – Garage	35.330.00	1'287'575	30	41'000
Les Platanes – Réfection Auberge	35.330.00	74'682	10	7'500
En Cotty – Réhabilitation Immeuble	35.330.00	117'156	10	11'700
La Couronne – Réfection façades	35.330.00	24'565	10	2'600
Les Platanes – Réfection façades	35.330.00	72'852	10	7'285
Construction nouvelle chaufferie	35.330.00	2'015'320	25	80'613
<b>TOTAL PATRIMOINE FINANCIER</b>				<b>244'698</b>
<b>PATRIMOINE ADMINISTRATIF</b>				
<b>Forêts</b>				
Télesiège Dappes / Dôle	32.331.00	194'478	10	12'628
Refuge de Combe Gelée	32.331.00	453'662	10	21'662
Route Baraque à Küffer	32.331.00	70'696	10	7'696
Entr. toit-façades Combe Gelée	32.331.00	21'687	10	2'169
<b>Total Forêts</b>				<b>44'155</b>
<b>Bâtiments</b>				
Ecole	35.331.00	6'429'696	30	240'000
Aménagement WC publics	35.331.00	90'659	30	3'000
Rénovation locaux de la Poste	35.331.00	110'464	10	11'464
Réfection toiture ZUP	35.331.00	158'803	10	15'880
<b>Total Bâtiments</b>				<b>270'344</b>

./.

---

**Rapport de la Municipalité sur les comptes de l'exercice 2017**


---

Ouvrage	N° compte	Coût ouvrage	Durée amortissement	Amortissement annuel
<b>Routes</b>				
Modérateurs Rtes Poste/Bonmont	43.331.00	368'459	25	15'000
Modérateur Route de Grens	43.331.00	109'094	25	4'400
Modérateur Route de Crassier	43.331.00	341'636	25	13'700
Réfection Vy de l'Etraz	43.331.00	296'700	20	14'700
Rénovation Route de Bonmont	43.331.00	142'352	20	7'200
Carrefour Routes Grens/Chiblines	43.331.00	286'168	25	11'500
Réfection Ch. En Chardonneret	43.331.00	37'172	20	1'800
Carrefour Laiterie/Route de la Poste	43.331.00	708'324	25	29'300
Porte d'entrée Route de Crassier	43.331.00	160'666	25	6'300
Modérateur Route de la Florettaz	43.331.00	612'136	25	27'000
Modérateur Route de Chiblines	43.331.00	362'799	25	15'800
Ch. piétons Route de la Florettaz	43.331.00	170'073	20	8'500
Porte d'entrée Route de Grens	43.331.00	397'716	25	15'910
Syndicat AF Chésereux – La Rippe	43.331.00	167'108	30	5'570
Aménagement routier Grands Vignes	43.331.00	457'641	25	18'306
Aménagement Parking Piscine	43.331.00	262'908	25	10'516
Réf. Rtes Crassier-Grens-Vieux Coll.	43.331.00	152'156	20	7'608
Achat véhicule Isuzu pour la voirie	43.331.00	36'100	10	3'610
Mise en conformité éclairage publ.	43.331.00	90'310	10	9'031
<b>Total Routes</b>				<b>225'751</b>
<b>Parcs, promenades, cimetière</b>				
Rénovation place de jeux	44.331.00	53'200	10	5'320
Aménagement terrain de pétanque	44.331.00	36'027	10	3'603
Rénov. installations place de jeux	44.331.00	22'428	10	2'243
Création d'un Jardin du Souvenir	44.331.00	24'851	10	2'485
<b>Total Parcs, promenades, cimetière</b>				<b>13'651</b>
<b>STEP/Déchèterie</b>				
Rénovation STEP/Portail Asse	45.331.00	70'449	10	0
<b>Total STEP/Déchèterie</b>				<b>0</b>
<b>Égouts et Épuration</b>				
Mise conformité égouts Florettaz	46.331.00	106'114	30	3'550
Canal. EC/EU Chalamont-Rte Dôle	46.331.00	219'791	30	7'326
<b>Total Égouts et Épuration</b>				<b>10'876</b>
<b>TOTAL PATRIMOINE ADMINISTRATIF</b>				<b>564'777</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b> (PATRIMOINES FINANCIER & ADMINISTRATIF)				<b>809'475</b>

./.

## Rapport de la Municipalité sur les comptes de l'exercice 2017

### Amortissement supplémentaire

Un amortissement supplémentaire est effectué en 2017 et concerne le compte 9.141.64 du bilan : Réfection canalisations EC/EU « En Chalamont + Rte de la Dôle 29-31 » pour un montant de CHF 13'737.00 qui a été débité du compte de fonctionnement 46.332.00 « amortissement supplémentaire/Réseaux d'égouts, d'épuration » et porté en déduction du compte 9.141.64 susmentionné.

Suite à l'amortissement extraordinaire de CHF 100'000.00 réalisé sur les comptes 2016, cet amortissement supplémentaire permet de modifier la durée d'amortissement de ce crédit extra-budgétaire à **30 ans** au lieu de 80 ans !

### Informations sur les amortissements

Les ouvrages terminés l'année précédente sont soumis à un amortissement annuel dont la valeur dépend de la nature des travaux. Par contre, les investissements de l'année courante ne sont pas amortis.

Les durées d'amortissement courantes sont les suivantes :

• égouts	30 ans
• bâtiments publics	30 ans
• aménagements de routes et de places	25 ans
• entretien de chaussées	20 ans
• équipements sportifs	10 ans
• machines et véhicules	10 ans

### Commentaires sur le compte de fonctionnement

**Les variations** les plus significatives **par rapport au budget 2017** sont expliquées dès qu'une différence est importante, soit aux alentours de CHF 10'000.00.

**1. ADMINISTRATION GÉNÉRALE**  
Responsable : Monique Locatelli, syndique

#### 10. Autorités

10.300.00 *Traitement, jeton de présence*  
Budget 2017 : CHF 80'000.00  
Comptes 2017 : CHF 94'431.20  
Différence de charges : + CHF 14'431.20  
Commentaire : augmentation des vacations municipales ainsi que des jetons et frais des conseillers communaux

#### 14. Service des intérêts généraux

14.318.20 *Honoraires divers Commune*  
Budget 2017 : CHF 10'000.00  
Comptes 2017: CHF 20'922.55  
Différence de charges : + CHF 10'922.55  
Commentaire : frais supplémentaires pour l'expertise des droits de superficie par l'entreprise IConsulting S.A. de CHF 11'124.00.

./.

---

**Rapport de la Municipalité sur les comptes de l'exercice 2017**

---

**2. FINANCES**

Responsable : Monique Locatelli, syndique

**21. Impôts**

Ce chapitre, générateur de revenus, est déterminant pour l'équilibre financier de nos comptes.

Budget 2017 : CHF 50'000.00 aux charges et CHF 5'231'500.00 aux revenus  
Comptes 2017 : CHF 83'168.71 aux charges et CHF 5'880'002.51 aux revenus  
Différence de charges : + CHF 33'168.71  
Différence de revenus : + CHF 648'502.51

Commentaire : globalement, ce chapitre déterminant pour nos comptes, génère CHF 2'968'567.00 de revenus en moins qu'en 2016, par contre il dégage CHF 615'333.80 de recettes supérieures à nos estimations budgétaires.

Voici les importantes variations par rapport au budget 2017.

Commençons par le détail sur les diminutions de revenus :

- impôt sur les personnes physiques : - CHF 638'900.00
- impôt sur les personnes morales : - CHF 181'640.00
- impôt à la source : - CHF 106'860.00
- impôt sur les gains immobiliers : - CHF 81'344.00.

Mais il y a aussi des augmentations de revenus :

- impôt foncier : + CHF 48'056.00
- droits de mutation : + CHF 1'516.00
- impôts sur les successions/donations : + CHF 1'543'110.00
- impôts récupérés après défalcatons : + CHF 12'474.00
- intérêts de retard/compensatoires : + CHF 50'195.00.

Par rapport aux ressources dites « conjoncturelles », entre les impôts fonciers, droits de mutation, impôts sur les successions/donations, il y a une plus-value de CHF 1'592'682.00, de laquelle il faut déduire la moins-value sur les gains immobiliers de CHF 81'344.00, ce qui nous donne un total de la plus-value des « ressources conjoncturelles » de CHF 1'511'338.00.

**22. Service financier****22.321.00 Intérêts des dettes à court terme**

Budget 2017 : CHF 25'000.00

Comptes 2017 : CHF 0.00

Différence de charges : - CHF 25'000.00

Commentaire : aucune dette n'ayant été contractée en 2017, ce compte est resté sans charge.

**22.351.00 Fonds de Péréquation**

Budget 2017 : CHF 1'414'411.00

Comptes 2017 : CHF 1'711'292.00

Différence de charges : + CHF 296'881.00

Commentaire : comme indiqué dans le préambule ci-dessus, cette différence provient de notre décision de payer au Canton les frais de péréquation effectifs et non allégés.

./.

**Rapport de la Municipalité sur les comptes de l'exercice 2017**

---

**22.422.00 Revenus des capitaux du patrimoine financier**

Budget 2017 : CHF 35'000.00

Comptes 2017 : CHF 19'727.75

Différence de revenus : - CHF 15'272.25

Commentaire : la différence s'explique par un budget trop optimiste, les chiffres de 2016 étant du même ordre de grandeur.

**22.451.00 Fonds de péréquation-remboursement**

Budget 2017 : CHF 0.00

Comptes 2017 : CHF 20'171.00

Différence de revenus : + CHF 20'171.00

Commentaire : la différence s'explique par un remboursement du Canton en relation avec le décompte final de la Péréquation 2016, montant qu'il n'est pas possible de budgétiser.

**23. Amortissements & Réserves non ventilés****23.330.00 Amort. Créances, Débiteurs, Titres**

Budget 2017 : CHF 30'000.00

Comptes 2017 : CHF 919.45

Différence de charges : - CHF 29'080.55

Commentaire : cette position comptabilise les pertes sur débiteurs (compte 9115.00 du bilan).

**23.480.00 Prélèvement fonds de réserve générale**

Budget 2017 : CHF 0.00

Comptes 2017 : CHF 1'560'784.52

Différence du prélèvement : + CHF 1'560'784.52

Commentaire : ce montant représente la perte de l'exercice comptable 2017 et est portée en diminution du compte 9282.00 Réserve générale au bilan.

**23.481.00 Ajustements Provision pertes s/Débiteurs**

Budget 2017 : CHF 0.00

Comptes 2017 : CHF 6'433.00

Différence de revenus : + CHF 6'433.00

Commentaire : ce montant est une provision sur créances d'impôts/débiteurs douteux, porté en diminution du compte 9259.09 au bilan.

**3. DOMAINES & BÂTIMENTS**Responsables : Dominique Fleury, municipal, forêts et alpages  
Pascal Steimer, municipal, bâtiments**31. Terrains****31.314.00 Entretien des terrains + chemins AF**

Budget 2017 : CHF 6'000.00

Comptes 2017 : CHF 572.40

Différence de charges : - CHF 5'427.60

Commentaire : peu de dépenses d'entretien ont été engagées.

./.

**Rapport de la Municipalité sur les comptes de l'exercice 2017**

---

**32. Forêts et Alpages****32.314.20** *Entretien chalet Barillette & Pâturages*

Budget 2017 : CHF 12'000.00

Comptes 2017 : CHF 26'019.30

Différence de charges : + CHF 14'019.30

Commentaire : dans ce compte sont inclus des travaux d'assainissement de la Baume Est du chalet de la Dôle pour CHF 14'811.00 mais pour lesquels un subside de CHF 11'849.00 a été perçu et versé sur le compte 32.451.00. D'autre part, les frais de réfection des murs en pierre sèche d'un montant de CHF 9'952.00 ont été subsidiés par CHF 9'239.00.

**32.314.35** *Entretien Route de la Dôle*

Budget 2017 : CHF 55'000.00

Comptes 2017 : CHF 39'420.85

Différence de charges : - CHF 15'579.15

Commentaire : selon convention, les communes de Chésérex et Gingins, ainsi que le Canton participent à la facture de l'entretien de la route de la Dôle. Ces travaux sont conduits par le Canton et les coûts de surfacage en gravillons, de réfection des banquettes ainsi que de l'épareuse pour les bords de routes varient selon les tronçons et les hivers.

**32.352.00** *Participation à charge communale – Triage forestier*

Budget 2017 : CHF 80'000.00

Comptes 2017 : CHF 90'170.35

Différence de charges : + CHF 10'170.35

Commentaire : un peu plus de travaux forestiers que prévus au budget.

**32.435.00** *Vente de bois*

Budget 2017 : CHF 85'550.00

Comptes 2017 : CHF 77'022.95

Différence de revenus : - CHF 8'527.05

Commentaire : des coupes de bois moins importantes que prévues au budget.

**32.451.00** *Participation du Canton – Subventions*

Budget 2017 : CHF 24'750.00

Comptes 2017 : CHF 40'651.70

Différence de revenus : + CHF 15'901.70

Commentaire : comme mentionné pour le compte 32.314.20, les travaux d'assainissement de la Baume Est ont générés des subsides non prévus au budget pour CHF 11'849.00.

**35. Bâtiments****35.312.83** *Chauffage – Bâtiments ZUP / Ecole / Piscine*

Budget 2017 : CHF 140'000.00

Comptes 2017 : CHF 138'318.22

Différence de charges : - CHF 1'681.78

Commentaire : les frais 2017 comparés à ceux de 2016 (CHF 164'094.43) nous font espérer, enfin, un meilleur fonctionnement de notre centrale thermique, avec moins de pannes.

./.

## Rapport de la Municipalité sur les comptes de l'exercice 2017

---

- 35.314.00 *Entretien des bâtiments*  
 Budget 2017 : CHF 80'000.00  
 Comptes 2017 : CHF 127'401.86  
 Différence de charges : + CHF 47'401.86  
 Commentaire : durant l'année 2017, diverses réparations ont été réalisées sur nos bâtiments touchés par la grêle de 2013, ceci pour un montant global de CHF 88'976.65. Sur cette somme, l'ECA nous a versé des subsides pour un montant de CHF 62'181.85.
- 35.315.00 *Entretien des machines & installations*  
 Budget 2017 : CHF 55'000.00  
 Comptes 2017 : CHF 37'768.41  
 Différence de charges : - CHF 17'231.59  
 Commentaire : une gestion rigoureuse des dépenses nécessaires au bon entretien de notre patrimoine nous a permis de rester en-dessous du montant prévu au budget.
- 35.423.70 *Rev. bât. patr. fin. Piscine - chauffage*  
 Budget 2017 : CHF 100'000.00  
 Comptes 2017 : CHF 120'178.95  
 Différence de produits : + CHF 20'178.95  
 Commentaire : la fourniture d'énergie facturée à l'AIAB est plus importante que prévue.
- 35.436.00 *Remb. de charges s/locations AEE*  
 Budget 2017 : CHF 140'173.00  
 Comptes 2017 : CHF 154'913.00  
 Différence de produits : + CHF 14'740.00  
 Commentaire : pour ce chapitre, le budget 2017 de l'AEE a été légèrement sous-estimé.
- 4. TRAVAUX**  
 Responsables : Patrick Barras, municipal, ordures ménagères  
 Pascal Steimer, municipal, réseaux d'égouts, d'épuration
- 43. Routes**
- 43.311.00 *Achats matériel, véhicule*  
 Budget 2017 : CHF 2'000.00  
 Comptes 2017 : CHF 7'539.75  
 Différence de charges : + CHF 5'539.75  
 Commentaire : frais concernant l'achat et la pose de deux radars pédagogiques.
- 43.312.00 *Eclairage public – Electricité et Entretien*  
 Budget 2017 : CHF 25'000.00  
 Comptes 2017 : CHF 17'102.95  
 Différence de charges : - CHF 7'897.05  
 Commentaire : moins de frais de remplacements de mâts et une économie sensible sur la consommation d'électricité depuis le passage au LED.

./.

---

**Rapport de la Municipalité sur les comptes de l'exercice 2017**

---

- 43.465.00 *Part de tiers*  
Budget 2017 : CHF 3'000.00  
Comptes 2017 : CHF 6'991.95  
Différence de produits : + CHF 3'991.95  
Commentaire : le tarif d'utilisation de l'indicateur de vitesses des communes Asse et Boiron, géré par Chésérèx, est doublé dès le 1<sup>er</sup> janvier 2017.
- 44. Parcs, promenades, cimetière**
- 44.313.00 *Fournitures & marchandises*  
Budget 2017 : CHF 5'000.00  
Comptes 2017 : CHF 20'245.82  
Différence de charges : + CHF 15'245.82  
Commentaire : l'achat de nouvelles poubelles pour le village ainsi que de trois drapeaux ont provoqué ce dépassement au budget.
- 45. Ordures ménagères et décharge**
- 45.352.01 *Part à charges communales – Déchèterie*  
Budget 2017 : CHF 80'000.00  
Comptes 2017 : CHF 68'112.35  
Différence de charges : - CHF 11'887.65  
Commentaire : le budget a été un peu surévalué.
- 45.380.00 *Attribution Fonds recettes affectées Déchets*  
Budget 2017 : CHF 0.00  
Comptes 2017 : CHF 9'056.65  
Différence affectée: + CHF 9'056.65  
Commentaire : la rubrique 45 doit être équilibrée. En cas de revenus supérieurs aux charges, la différence est enregistrée dans ce compte ainsi que dans le compte 9280.45 du bilan, créant ainsi une réserve utilisable en cas de charges supérieures aux revenus dans le futur.
- 45.434.00 *Taxes forfaitaires déchets annuelles*  
Budget 2017 : CHF 154'400.00  
Comptes 2017 : CHF 141'020.65  
Différence de revenus : - CHF 13'379.35  
Commentaire : la taxe 2017 a été modifiée par rapport à 2016, soit CHF 126.00 par adulte et CHF 63.00 par enfant. Le montant porté au budget 2017 a été un peu surestimé pour suivre la courbe des coûts des déchets de la déchèterie en constante augmentation et ainsi arriver à l'équilibre de la rubrique 45.
- 46. Réseaux d'égouts, d'épuration**
- 46.314.00 *Entretien égouts*  
Budget 2017 : CHF 30'000.00  
Comptes 2017 : CHF 2'522.05  
Différence de charges : - CHF 27'477.95  
Commentaire : seules deux interventions de l'entreprise Künzli Frères S.A. pour le curage et le drainage des canalisations durant cette année.

./.

---

**Rapport de la Municipalité sur les comptes de l'exercice 2017**

---

**46.352.00** *Participation commune à la STEP*

Budget 2017 : CHF 60'000.00

Comptes 2017 : CHF 68'389.20

Différence de charges : + CHF 8'389.20

Commentaire : la taxe fédérale sur la protection des eaux de CHF 9.00 par habitant raccordé concernant le traitement des micropolluants, ainsi que des frais de fonctionnement de la STEP légèrement en hausse justifient cette augmentation de charges.

**46.380.00** *Attribution Fonds recettes affectées Epuration*

Budget 2017 : CHF 12'424.00

Comptes 2017 : CHF 29'308.71

Différence affectée : + CHF 29'308.71

Commentaire : cette affectation est celle réelle des comptes et permet d'équilibrer la rubrique 46. Plus les taxes des chapitres 46.434.00 (01-02) sont importantes, plus la charge d'équilibre est élevée et virée dans le fonds de réserve 9280.40 du bilan.

**46.434.01** *Taxes de raccordement + complémentaire*

Budget 2017 : CHF 30'000.00

Comptes 2017 : CHF 17'023.45

Différence de produits : - CHF 12'976.55

Commentaire : ces recettes sont liées aux permis de construire, d'habiter ou d'utiliser délivrés. En 2017, moins de permis ont été délivrés, d'où la diminution de produits.

**5. INSTRUCTION PUBLIQUE & CULTES**

Responsables : Yvan Laurent, municipal, instruction publique  
Pascal Steimer, municipal, cultes

**51. Enseignement primaire****51.352.00** *Part à des charges Communales – AEE Primaire*

Budget 2017 : CHF 599'199.55

Comptes 2017 : CHF 434'285.10

Différence de charges : - CHF 164'914.45

Commentaire : le budget de l'AEE a été surévalué.

**52. Enseignement secondaire****52.352.00** *Part à des charges Communales – AEE Secondaire*

Budget 2017 : CHF 283'591.45

Comptes 2017 : CHF 430'536.75

Différence de charges : + CHF 146'945.30

Commentaire : ici le budget de l'AEE a été sous-évalué. Toutefois, dans l'ensemble, les frais liés à l'enseignement primaire et secondaire sont inférieurs de CHF 18'235.00.

./.

**Rapport de la Municipalité sur les comptes de l'exercice 2017**

---

**6. POLICE**

Responsables : Monique Locatelli, syndique, administration, contrôle des habitants, service intercommunal de notification des actes de poursuites municipales, corps de police, défense contre l'incendie  
Patrick Barras,  
Yvan Laurent, municipal, protection civile

**60. Administration****60.352.00 Solde en faveur des Communes participantes**

Budget 2017 : CHF 124'000.00

Comptes 2017 : CHF 137'867.70

Différence de charges : + CHF 13'867.70

Commentaire : il s'agit du bénéfice du Service intercommunal pour la notification des actes de poursuites du district de Nyon, diminué de la part de la commune de Chésèrex. Il est intégralement redistribué aux communes participantes qui assument également un éventuel déficit.

**60.452.00 Part. de l'Office des poursuites**

Budget 2017 : CHF 220'000.00

Comptes 2017 : CHF 238'140.00

Différence de produits : + CHF 18'140.00

Commentaire : le nombre de dossiers traités par les préposés aux notifications a légèrement progressé portant ainsi à 5'296 le nombre d'actes de poursuites notifiés en 2017.

**61. Corps de police****61.451.00 Rbt de charges cantonales – Réforme policière**

Budget 2017 : CHF 0.00

Comptes 2017 : CHF 8'064.00

Différence de revenus : + CHF 8'064.00

Commentaire : la différence par rapport au budget s'explique par un remboursement en relation avec le décompte final Péréquation 2016 de la Réforme policière.

**65. Défense contre l'incendie****65.352.00 Part. au fonctionnement SDIS Nyon – Dôle**

Budget 2017 : CHF 45'000.00

Comptes 2017 : CHF 36'104.23

Différence de charges : - CHF 8'895.77

Commentaire : grâce à une maîtrise des coûts du SDIS, une rétrocession a même été octroyée aux communes.

./.

---

**Rapport de la Municipalité sur les comptes de l'exercice 2017**

---

**7. SECURITÉ SOCIALE**

Responsable : Monique Locatelli, syndique

**71. Service social**71.352.00 *Part. à charges AEE But optionnel*

Budget 2017 : CHF 184'317.80

Comptes 2017 : CHF 120'843.70

Différence de charges : - CHF 63'474.10

Commentaire : visiblement les charges budgétaires ont été surévaluées par l'AEE.

**72. Prévoyance sociale cantonale**72.351.00 *Part. à charges cantonales - Facture Sociale*

Budget 2017 : CHF 2'005'124.00

Comptes 2017 : CHF 3'182'347.00

Différence de charges : + 1'177'223.00

Commentaire : la différence par rapport au budget s'explique par le paiement d'un supplément de CHF 350'781.00 à valoir sur le décompte de la facture sociale 2016 ainsi que de notre décision de régler le montant de la facture sociale 2017 d'un montant de CHF 2'831'566.00 au lieu du montant allégé prévu au budget 2017.

**Dettes**

Au 31 décembre 2017, la commune de Chésèrex n'a pas de dette, n'ayant pas eu besoin d'une Avance à Terme Fixe pour soutenir sa trésorerie.

**Engagement hors bilan**

Le montant total de nos engagements hors bilan est de CHF 4'396'478.60 représentant le cautionnement pour l'AIAB.

**Conclusion**

Malgré une gestion minutieuse de nos dépenses de fonctionnement, lesquelles sont d'ailleurs très stables d'année en année, 2017 se termine sur un déficit et une marge d'autofinancement négative, même avec un taux d'impôt à 57 centimes.

Maintenant, pour déterminer un peu plus clairement notre situation, prenons la perte de CHF 1'560'785.00, déduisons les « ristournes provisoires » sur la facture sociale de CHF 834'870.00 ainsi que celles sur la réforme policière de CHF 41'315.00 et nous obtiendrions un résultat négatif de CHF 684'000.00 !

Bien que nous n'ayons aucune dette au 31 décembre 2017, par cette démonstration nous constatons que le manque de liquidité va certainement se manifester dans le courant 2018.

D'autre part, les « mauvaises surprises » du Canton, quant aux péréquations 2019 et au RIE III qui sera également appliqué en 2019, semblent se confirmer, mais elles présentent encore beaucoup d'incertitudes.

Malgré ces présages peu optimistes, il est bien clair que nous allons tout mettre en œuvre pour maintenir une bonne gestion de nos finances communales.

./.

---

**Rapport de la Municipalité sur les comptes de l'exercice 2017**

---

**Décision**

En conséquence, la Municipalité prie Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir prendre la résolution suivante :

**Le Conseil communal de Chésereux**

- dans sa séance du 28 juin 2018
- vu le préavis municipal 24/2018
- entendu le rapport de la commission de gestion
- considérant que cet objet a été porté régulièrement à l'ordre du jour

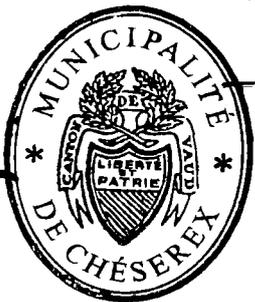
**Décide**

- **d'adopter les comptes communaux pour l'année 2017 tels que présentés.**

Ainsi délibéré en séance de Municipalité du 28 mai 2018 afin d'être soumis au Conseil communal de Chésereux.

Au nom de la Municipalité

La Syndique  
  
M. Locatelli



La Secrétaire  
  
F. Monnaert-Chambaz

**Annexes**

1. Compte de fonctionnement de l'exercice 2017
2. Bilan de l'exercice 2017
3. Détermination de la marge brute d'autofinancement
4. Comparaisons du compte de fonctionnement 2017
5. Tableau des engagements hors bilan au 31.12.2017
6. Amortissements budgétaires effectués en 2017
7. Investissements terminés en 2017 ou en cours au 31.12.2017